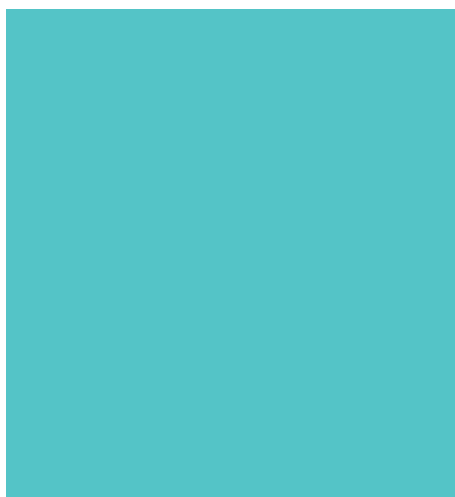
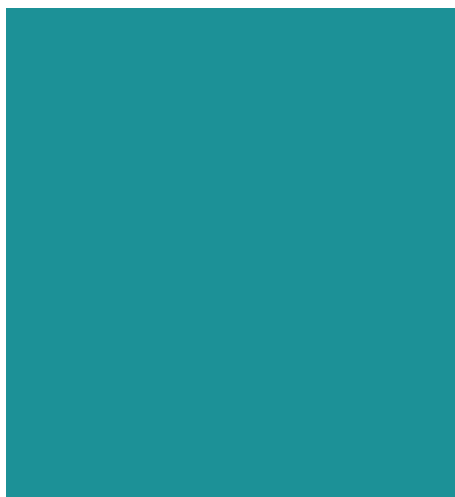


GUIDE DU PARENT



PROGRAMME VACANCES-ÉTÉ

MOT DE BIENVENUE

Chers parents,

Les Loisirs Duberger Les Saules sont heureux de vous retrouver pour une autre année dans le cadre du Programme Vacances-Été pour l'année 2024. Cet été, nous vous proposons de nombreuses activités extraordinaires afin de faire vivre un été inoubliable à vos enfants. L'équipe du Programme Vacances-Été est prête à vous accueillir et elle a hâte de vivre des moments magiques avec vos enfants.

Nous vous souhaitons un merveilleux été rempli de plaisir !

L'équipe du Programme Vacances-Été

Le Programme Vacances-Été (PVE) des Loisirs Duberger - Les Saules est offert sur quatre sites différents.

Son personnel se compose de responsables à l'animation, de responsables à l'intégration, de moniteurs, d'accompagnateurs, d'assistants-moniteurs et de la direction.

Le moniteur peut être différent d'une semaine à l'autre

Sites de camp

École Jean -XXIII - 3690 Rue Antonin-Marquis,
École Des Écrivains - 4400 rue Jacques-Crépeault
École du Domaine- 1630 rue des Balsamines
École La Mosaïque - 2264 Rue Lemieux

JOURNÉES TYPES et PROGRAMMATION

- 7 h 00 à 8 h 00 Service de garde (Pour les enfants inscrits)
- 8 h 00 à 9 h 00 Accueil progressif
- 9 h 00 à 11 h 45 Activités extérieures avec période de collation
- 11 h 45 à 12 h 45 Dîner
- 12 h 45 à 16 h 00 Activités extérieures avec période de collation
- 16 h 00 à 17 h 00 Départ progressif
- 17 h 00 à 17 h 30 Service de garde (enfants inscrits seulement)

La programmation est diversifiée selon le type de camp et le groupe d'âge de votre enfant.

Un calendrier détaillé se trouvera sur le site

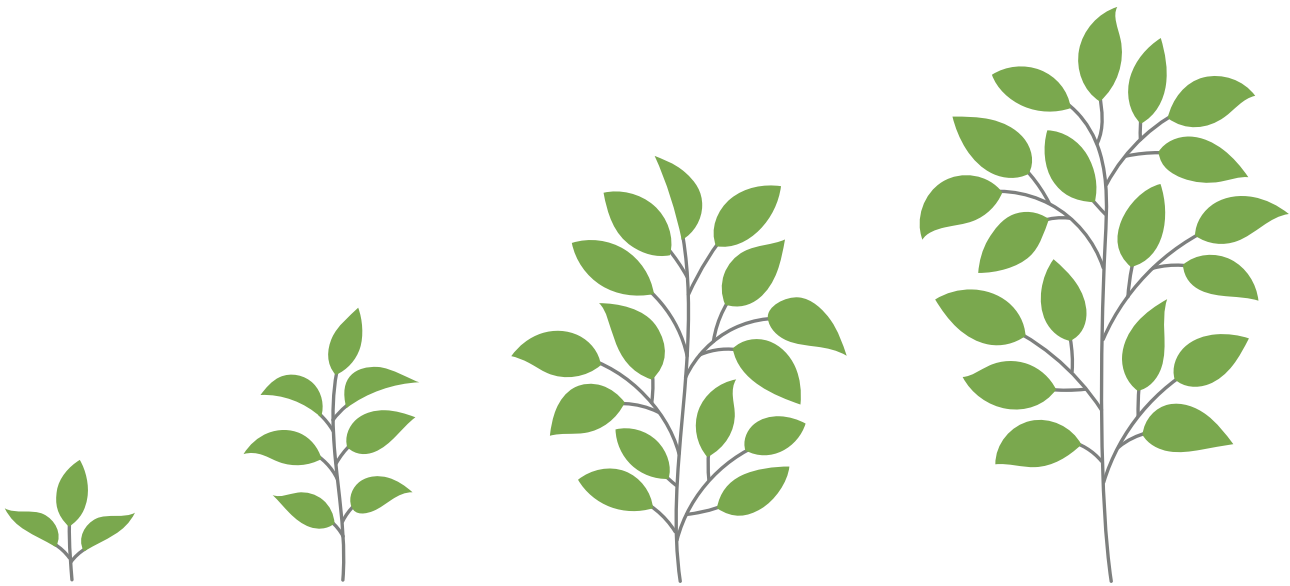
<http://www.loisirsdubergerlessaules.com>

Nous prévoyons 2 à 3 périodes de baignades extérieures et/ou intérieures pour chaque groupe d'âge à chaque semaine. Des jeux d'eau sont également disponibles, selon le site.

7 activités spéciales feront également partie de la programmation, une à chaque semaine.



Arbre de l'intégration Code de vie 2024



1. Trois avertissements du moniteur pour des comportements inappropriés

2. Arrêt d'agir, réflexion suite au geste commis avec le moniteur et geste de réparation

1. Trois avertissements du moniteur pour des comportements inappropriés

2. Arrêt d'agir, réflexion suite au geste commis avec le moniteur et geste de réparation

3. Arrêt d'agir, rôle-conseil du responsable à l'intégration et suivi aux parents

1. Trois avertissements du moniteur pour des comportements inappropriés

2. Arrêt d'agir, réflexion suite au geste commis avec le moniteur et geste de réparation

4. Rencontre avec le responsable, révision des moyens d'intervention et suivi étroit avec les parents

1. Trois avertissements du moniteur pour des comportements inappropriés

2. Arrêt d'agir, réflexion suite au geste commis avec le moniteur et geste de réparation

5. Rencontre avec le responsable, révision des moyens d'intervention avec les parents et
a) Avis de retrait
b) Retrait de deux jours du camp de jour
c) Retrait complet du camp de jour

Explication des étapes en cas de manquement aux codes de vie

1. Trois avertissements du moniteur pour des comportements inappropriés de même nature : Chaque avertissement sera énoncé clairement au jeune de façon individuelle. Des comportements de même nature peuvent être, par exemple, des manques de respect, des actes de vandalisme, etc. Le moniteur doit nommer et montrer un exemple concret du comportement attendu.
2. Arrêt d'agir, réflexion suite au geste commis avec le moniteur et geste de réparation : Le jeune sera amené à réfléchir sur son geste lors d'un arrêt d'agir d'une longueur adaptée à l'enfant et au geste commis. Le moniteur reviendra sur la réflexion avant de réintégrer le jeune au groupe. Un geste de réparation en lien avec le geste sera réalisé avec le moniteur.
3. Arrêt d'agir, rôle-conseil du responsable à l'intégration et suivi aux parents : Une rencontre aura lieu entre le responsable à l'intégration et le moniteur afin d'outiller ce dernier dans ses interventions et de mettre en place des moyens d'intervention comblant les besoins de l'enfant. Le parent sera informé de la situation.
4. Rencontre avec le responsable, révision des moyens d'intervention et suivi étroit avec les parents : À cette étape, le responsable à l'intégration rencontrera l'enfant et conviendra d'un geste réparateur avec lui en fonction du manquement qui s'est produit. Si cela est jugé approprié par le responsable, le jeune aura à remplir une fiche de réflexion et celle-ci devra être signée par le parent. Dans tous les cas, un suivi étroit sera fait au parent. Le responsable observera le jeune concerné dans le groupe. Une rencontre aura lieu entre le moniteur et le responsable afin de réviser les moyens d'intervention.
5. Rencontre avec le responsable, révision des moyens d'intervention avec les parents, avis de retrait : Tout comme aux étapes précédentes, le responsable rencontre l'enfant afin de discuter et de réparer le geste commis.
Lors de chacune de ces rencontres :
 - A. Avis de retrait : une rencontre aura lieu entre le parent, le responsable et le moniteur, ainsi que l'enfant si cela est jugé pertinent. Un avis de retrait est remis et signé par les parents.
 - B. Retrait de deux jours du camp de jour (rencontre d'annonce et rencontre de retour) : une rencontre aura lieu entre le parent, le responsable, ainsi que l'enfant si cela est jugé pertinent pour l'annonce. Une pause de deux jours du camp de jour est officialisée auprès du parent et est mise en place dès la prise de décision du retrait. Au retour de la pause, une rencontre aura lieu entre le moniteur, le parent, le responsable et l'enfant au besoin afin d'assurer un retour optimal.
 - C. Retrait complet du camp de jour (rencontre de l'annonce) : une rencontre aura lieu entre le parent et le responsable, ainsi que l'enfant si cela est jugé pertinent pour l'annonce. Le retrait officiel du camp de jour est émis au parent. L'expulsion est mise à l'effet dès la prise de décision du retrait complet. *Dans toutes les situations, selon la gravité du geste commis, tel que des comportements de violence physique ou psychologique, le responsable à l'intégration déterminera l'étape de l'arbre de l'intégration à appliquer sans égards à la chronologie indiquée ci-haut.

Règles de vies des * 4 R * du PVE

TYPE DE MANQUEMENT AU CODE DE VIE
LANGAGE INAPPROPRIÉ NON-RESPECT DES AUTRES NON-RESPECT DU MATÉRIEL NON-RESPECT DE SON ENVIRONNEMENT REFUS DE COOPÉRER REFUS DE PARTICIPER AUX ACTIVITÉS LEADER NÉGATIF

TOLÉRENCE ZÉRO
INTIMIDATION VIOLENCE PHYSIQUE VIOLENCE VERBALE REFUS DE SUIVRE LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ VOL FUGUE



respect des animateurs
respect des autres jeunes
respect de l'environnement
respect du matériel

Le parfait sac à dos

Ce que votre enfant doit toujours avoir en sa possession **à tous les jours** :

- Chapeau / Casquette
- Crème solaire (1 par enfant)
- Gourde (bouteille d'eau)
- Boîte à lunch (lunch froid+2 collations)
- Maillot de bain
- Serviette
- Vêtement de rechange
- Coupe-vent ou chandail chaud
- Imperméable et botte de pluie (au besoin)
- Espadrilles



S'il vous plaît, identifier tous les items de votre enfant.

Prévoir un repas froid (prévoir un bloc réfrigérant) ou un thermos pour le dîner, deux collations ainsi qu'une gourde (bouteille d'eau).

CRÈME SOLAIRE

Veuillez appliquer la crème solaire à votre enfant avant qu'il ne se présente au Programme Vacances-Été. Prévoir un tube de crème solaire pour chacun de vos enfants, même s'ils fréquentent le même parc. Bien identifier le contenant au nom de l'enfant. Aucun partage de crème solaire ne sera toléré.

***L'animateur n'est pas autorisé à appliquer la crème solaire.**

Interdits

- Contenants de verre (bouteilles, verres, etc.)
- Dîner à réchauffer
- Échange de nourriture
- Noix, arachides et beurre d'arachides

OBJETS PERSONNELS

Le Programme Vacances-Été se libère de toutes responsabilités en ce qui a trait à la perte et au vol d'objets personnels (vélo, patins à roulettes, planche à roulettes, etc.).

Il est fortement recommandé de fournir un cadenas et une chaîne afin de barrer le vélo. Le personnel du Programme Vacances-Été ne peut pas conserver la clé du cadenas du vélo d'un enfant ou avoir la combinaison pour le débarrer.

ACCUEIL ET DÉPART PROGRESSIF

Les arrivées et les départs se font à l'extérieur lorsqu'il n'y a pas de pluie
En cas de pluie, l'accueil se fera à l'entrée principale ou au service de garde



Arrivée (entre 8h et 9h)

Nous assumons la responsabilité de l'enfant à partir du moment où sa présence a été donnée à la table d'accueil. S'il n'est pas présent à 9h lors de l'accueil, votre enfant est alors considéré comme absent (aucun suivi n'est fait lors de l'absence).

Lors de l'arrivée de votre enfant, une personne responsable communiquera avec son moniteur pour lui signifier que votre enfant est arrivé. Une personne responsable ira également le porter dans son groupe.

*Si vous avez le nom de son moniteur dès son arrivée, cela réduit le temps d'attente.

Départ (entre 15h30 et 17h)

Le départ se fait à partir de 15h30 jusqu'à 17h. Une personne à la table d'accueil s'assure de la communication avec les moniteurs par talkie-walkie pour les départs de vos enfants.

Application HopHop

Lors du départ de votre enfant, nous recommandons fortement l'application HopHop pour aider à la distanciation physique et pour minimiser votre temps d'attente. HopHop vous permet de planifier le départ de votre enfant en toute sécurité.

À l'aide de l'application, vous pouvez nous envoyer une alerte pour que nous puissions préparer le départ de votre enfant. Avec la photo, nous sommes en mesure de confirmer la personne autorisée à venir chercher l'enfant (choisir des photos visibles et à jour). Si vous n'utilisez pas l'application HopHop, nous vous demanderons une pièce d'identité à la table d'accueil afin que nous puissions nous assurer que l'enfant quitte avec une personne qui est autorisée à venir le chercher.

Vous trouverez en annexe ainsi que sur le site internet des Loisirs Duberger les Saules, toutes les informations pour l'installation de cette application (gratuite, sécuritaire et québécoise)

SERVICE DE SURVEILLANCE ANIMÉE

De 7h00 à 8h00 le matin et de 17h00 à 17h30 en fin de journée
POUR LES ENFANTS INSCRITS SEULEMENT

Les enfants non-inscrits ne sont pas sous la responsabilité du camp de jour avant et après les heures du PVE et ne peuvent être sur le site de camp.

Ce service a pour but d'encadrer les jeunes lors de leur arrivée et de leur départ du PVE.
Le moniteur peut être différent de celui que votre enfant a dans le jour.

Retard

Enfant non-inscrit au service de surveillance animée :

Le parent qui vient le chercher après 17 h se verra imposer des frais de 5\$.

Enfant inscrit au service de surveillance animée

Le parent qui vient le chercher **après 17 h 30** se verra imposer des frais. La pénalité est de **10 \$ (par famille) par tranche de 15 minutes entamée** et un avis est remis sur-le-champ aux parents.

Le service à la clientèle communiquera avec vous pour effectuer le paiement.

**Vous devez
communiquer avec le
service à la clientèle
Pour tout changement
concernant le départ de
l'enfant.
418-682-2429**



SÉCURITÉ

Les responsables de site, les responsables à l'intégration, les moniteurs et les accompagnateurs ont tous suivi une formation en premiers soins, en plus d'une formation spécifique appropriée à leur emploi.

Les moniteurs prennent régulièrement les présences et ont en leur possession, en tout temps, les renseignements médicaux des enfants de leur groupe. Il est de votre devoir de vous assurer que les informations fournies sont justes et complètes.

Pour tout changement concernant l'information sur votre enfant, il est de la responsabilité du parent de tenir le dossier de l'enfant à jour en communiquant avec le service à la clientèle. Le suivi sera ainsi fait auprès du personnel du camp.

Intersections - brigade estivale

29 juin au 16 août.

Balsamines / Étamines: École du Domaine

Am : 7h55 à 8h55

PM :16h45 à 17h15.

* Possibilité de changement sans préavis *

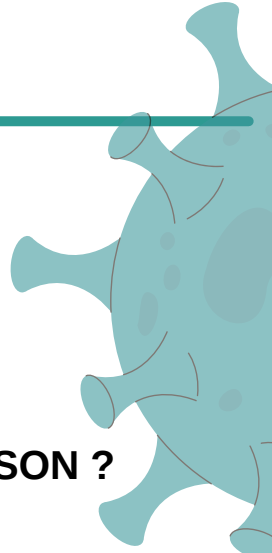


ALLERGIES

L'enfant ayant besoin d'un auto-injecteur d'épinéphrine doit l'avoir en sa possession en tout temps.

Aucun employé du Programme Vacances-Été ne prendra la responsabilité de conserver l'ÉpiPen de l'enfant, et ce, pour la sécurité de ce dernier. Il est donc conseillé au parent de bien sensibiliser l'enfant à l'importance de toujours l'avoir avec lui. À cet effet, nous recommandons fortement le port d'un étui ventral.

Les parents d'un enfant souffrant d'une allergie sévère doivent remplir le formulaire approprié envoyé à l'adresse courriel mis à votre dossier.

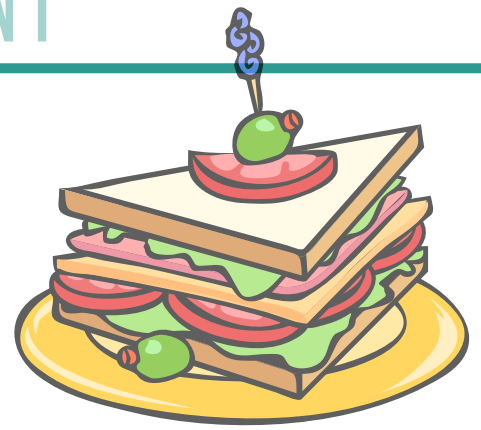


QUAND DOIS-JE GARDER UN ENFANT MALADE À LA MAISON ?

Votre enfant devra s'absenter du Programme Vacances-Été jusqu'à son rétablissement lorsque vous constatez qu'il présente un ou plusieurs signes et symptômes décrits ci-dessous. Vous devez également prévenir le service à la clientèle pour les symptômes.

- Vomissements ;
- Fièvre de 38,5 0C (101,4 0F) ou plus ;
- Diarrhée ;
- Difficulté respiratoire ;
- Apparition ou aggravation d'une toux ;
- Perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte du goût ;
- Un symptôme général (douleurs musculaires, mal de tête, mal de gorge, fatigue intense ou perte importante de l'appétit) ;
- Écoulement nasal vert, abondant et persistant ;
- Plaie aux mains ou à la bouche qui est infectée et qui n'est pas encore traitée ;
- Maladies contagieuses et parasitaires.

* Il est de votre responsabilité de vous informer auprès des services concernés (CLSC, clinique, hôpital ou autres) pour connaître les signes et les symptômes liés à ces maladies et d'entreprendre les mesures qui s'imposent le cas échéant.



PROJET TREMPLIN SANTÉ À PIEDS JOINTS DANS LES BONNES HABITUDES

Ce projet vise à bonifier l'expérience des enfants durant leur journée au camp de jour en leur proposant des conditions favorables à l'adoption de saines habitudes de vie. Tremplin Santé contribuera à améliorer deux facettes de l'expérience des jeunes, soit l'alimentation et l'activité physique.

Si vous voulez des suggestions de recettes saines pour la boîte à lunch de votre enfant, allez visiter leur site :

<http://www.tremplinsante.ca/>

Notre camp s'est donné comme mission de promouvoir les saines habitudes de vie.



POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

Les demandes de remboursement doivent être faites par écrit au service à la clientèle, accompagnées d'une pièce justificative.

Voici les coordonnées: 418-682-2429 ou info@loisirsduburgerlessaules.com

Les remboursements sont accordés en proportion du nombre de jours écoulés. Une pénalité de 10% de frais administratifs sera retenue sur la totalité du remboursement.

RELEVÉ 24

Le relevé 24 est utilisé aux fins de déductions fiscales.

Le Programme Vacances-Été, soit le camp de jour et la surveillance animée, est déductible d'impôt. Un rappel vous sera envoyé par courriel en fin de février prochain, pour que vous puissiez récupérer votre relevé 24 via la plateforme Amilia.

Nous vous recommandons de transmettre votre numéro d'assurance sociale lors de l'inscription de votre enfant. Si vous n'avez pas fourni ce renseignement, vous pouvez communiquer avec le service à la clientèle des Loisirs Duberger - Les Saules au 418 682-2429.

Questions ou commentaires

Pour toutes questions ou tous commentaires concernant le Programme Vacances-Été, vous devez communiquer avec le service à la clientèle des Loisirs Duberger - Les Saules.



info@loisirsduburgerlessaules.com



418-682-2429



WWW.loisirsduburgerlessaules.com



Annexe

Chers parents,

Le camp de jour des Loisirs Duberger Les Saules vous propose l'utilisation de l'application HopHop pour aider à la distanciation lorsque vous allez chercher vos enfants au camp de jour en fin de journée. Cette application a été conçue pour permettre de synchroniser la préparation de votre enfant avec l'heure estimée de votre arrivée, permettant ainsi à votre enfant de terminer calmement ses activités avant de prendre ses effets personnels. Une notification vous est envoyée lorsque votre enfant est prêt à l'accueil du camp de jour permettant ainsi de minimiser votre temps d'exposition avec les autres parents. De plus, l'utilisation de photo pour l'identification des parents simplifie le travail du service de garde lors du départ de l'enfant. Pour plus de détails, vous pouvez visiter le site <http://www.hophop.ca>.

Nous vous invitons à vous inscrire dès maintenant. Vous pouvez télécharger l'application à partir des AppStore :

- Apple : sous le nom « HopHop – Parents »
- Android : sous le nom « HopHop »

Vous trouverez sur notre site web (www.hophop.ca) une vidéo qui présente l'application ainsi que des vidéos de tutoriels pour vous guider à l'installation et l'inscription. Vous trouverez aussi des informations utiles dans le menu « Aide » de l'application mobile.

Lorsque vous ferez l'inscription de vos enfants, veuillez choisir le centre correspondant à leur inscription :

-
- Camp - LDLS - École Les Écrivains
- Camp - LDLS - École du Domaine
- Camp - LDLS - École la Mosaïque
- Camp – LDLS - Écoles Jean XXIII

L'application vous permettra de faire des cueillettes planifiées de votre enfant selon trois modes :

1. HopHop avec GPS : Ce mode permet d'envoyer la demande de préparation de votre enfant automatiquement quand vous vous trouvez dans un rayon qui correspond au temps nécessaire pour le camp de jour (exemple 5 minutes).
L'utilisation de votre position GPS n'est pas pour indiquer votre positionnement au camp de jour mais plutôt pour évaluer le temps avant votre arrivée et ainsi déclencher la requête au bon moment, même s'il y a eu des imprévus tout au long de votre trajet. Ce mode utilise vos données cellulaires en cours de déplacement pour communiquer avec le serveur et ajuster votre heure prévue d'arrivée.
1. HopHop sans GPS : Ce mode permet d'indiquer une heure estimée d'arrivée fixe. Ce mode est pratique si vous partez d'un endroit à l'intérieur du temps de préparation des enfants (ex. plus proche que 5 minutes en voiture). L'heure d'arrivée ne sera pas ajustée par l'application s'il y a des imprévus lors de votre trajet. Vous devez avoir une connexion réseau au moment où vous faites la demande (WIFI ou données cellulaires). Une fois la demande effectuée, vous n'avez plus besoin de connexion réseau lors de votre déplacement.
1. HopHop une fois au camp : Un autre mode d'utilisation est de faire l'appel de vos enfants une fois rendus au camp de jour. Vous faites une demande HopHop sans GPS en sélectionnant l'heure la plus tôt possible dans l'application. L'appel de vos enfants se fera immédiatement et vous pourrez suivre l'évolution de sa préparation dans l'application. Vous devez cependant être connecté à un réseau (WIFI ou données cellulaires) pour faire cette demande.

Vous pouvez vous inscrire en tout temps. Le service est offert gratuitement au camp de jour, aucuns frais ne vous seront facturés pour l'utilisation de ce service.

N'hésitez pas à communiquer avec l'équipe HopHop pour toute question ou pour avoir de l'aide lors de l'installation ou de l'utilisation. Les coordonnées pour les rejoindre sont :

- Courriel: support@hophop.ca,
- Téléphone : 514-708-7174, 1-888-684-1192